**Compte rendu du Comité Directeur du 18 octobre 2021**

Secrétaire de séance : Jean-Paul MONTAGNON

1 Comptes rendus des Comités directeurs du 31 mai 2021 et du 30 août 2021

Approbation à l’unanimité

2 Infos diverses

* Le président a signé l’avenant au contrat d’assurance MAIF ; Désormais, les conséquences d’une épidémie sont exclues.
* Le Comité Directeur donne son accord pour vendre trois tenues de canyoning à Yann REDOR qui prépare une entrée en formation. J.P. PELLOUX gère avec l’intéressé la cession des tenues au prix de 50 € l’une.
* Le président représentera le CAF GI à la prochaine réunion du Comité Régional FFCAM.
* Adhésion : au 18 octobre 1273 adhérents, soit 50 de plus ce que l’année dernière, et parmi eux 215 nouveaux adhérents ont rejoint le Club.
* La FFCAM en sa qualité d’appartenance aux fédérations de loisirs, émet des recommandations
* Bons d’achat : les adhérents bénéficieront d’une réduction de 20 % à Espace Montagne sur tous les rayons, à l’exception de l’électronique et d’une réduction de 10% sur les travaux en atelier.
* Le Comité Directeur valide l’initiative de Stéphane DIGANT d’initier un partenariat avec Y Vertical, fabricant de matériels d’escalade.
* Carte USCA : 30 cartes ont été commandées, étant entendu que la validité des cartes de l’année précédente est prorogée d’un an.

3 Processus électoral

Si le vote par correspondance est possible, le vote par procuration est interdit.

Seuls les adhérents à jour leur cotisation votent.

* En parallèle au vote électronique, le vote manuel sera ouvert dans le local CAF. R BARBIER & R. CLEMENT gèreront le vote manuel.
* Les statuts de l’association devront être modifiés après l’Assemblée Générale afin d’entériner le recours au vote électronique
* Le prochain Comité Directeur du 15 novembre 2021 préparera l’ordre du jour de l’Assemblée Générale et entérinera les candidatures.
* Un listing sera édité afin de permettre l’émargement lors de l’Assemblée Générale ainsi que le suivi des participants par rapport aux obligations COVID.
* Un message sur le site Internet relancera l’appel à candidature. La convocation aux élections sera relayée par une affichette à l’accueil.
* Dans la continuité de l’assemblée générale du 10 décembre, un Comité Directeur avec les nouveaux élus suivra.

Le Comité Directeur approuve le processus électoral.

4 Montant de la cotisation

Le Comité Directeur valide la stabilité de la part club, soit 31 € pour les adultes.

5 Situation Financière

* De date à date, les adhésions sont en ligne avec l’année dernière. Le résultat de la saison écoulée sera à l’équilibre.
* La trésorerie augmente sensiblement, passant de 280 K€ à 316 K€, conséquence de l’augmentation régulière sur les comptes monétaires.

A noter que plus de 250 comptes monétaires n’ont eu aucun mouvement depuis plus de 5 ans

6 Culture montagne

* Rencontre « Ciné montagne » le comité départemental FFCAM organise cinq séances par an. Le CAF GI aura à disposition un stand lors de l’une des cinq soirées.

Lors de la soirée du 6 décembre prochain, Dauphiné Ski organise une bourse aux skis de randonnée.

* Le 17 novembre le GUC Ski organise à la Maison de la montagne une soirée intitulée « les français font du ski »

7 Activités

* Validation des sorties : dans un premier temps, seules les sorties neige font l’objet d’une validation qui sera élargie par la suite à l’ensemble des activités.

Le site Internet est en cours d’adaptation afin d’intégrer cette évolution.

* Ski alpin : 11 sorties sont programmées
* Ski de randonnée : les formations proposées avec des guides ont rencontré un grand succès
* Formation DVA : la planification des formations sera privilégiée dans la mesure du possible en terrain enneigé.

Le Comité Directeur valide l’achat de pelles métalliques pour les packs DVA ainsi que l’achat d’une maquette avalanche.

* Recyclage sport de neige : quatre dates seront planifiées, plutôt en milieu de saison.
* Marche nordique : une bonne dynamique est observée.
* Alpinisme : une réunion avec 10 initiateurs s’est déroulée récemment. Le programme ALPI + plus va se dérouler sur deux années avec l’objectif de former de futurs initiateurs